34.3.B.22.99

# RE'PONSE
## DU P. PAYEN
## DE LA COMPAGNIE
## DE IESUS,
## A LA
# IVSTIFICATION
## DE LA
## TROISIEME PLAINTE
## DE MONSIEUR
## ARNAULD.

---

M. DC. XCII.

BIBLIOTECA NAZ.
ROMA
VITTORIO EMANUELE

100

# RE'PONSE
## A L'E'CRIT INTITULE'
# IUSTIFICATION
## DE LA
# TROISIEME PLAINTE
## DE M.R ARNAULD.

VOus ne m'accuserez plus, Monsieur, de lenteur à vous répondre. Vostre Justification pretenduë commença hier à paroître en cette Ville, & vint sur le soir entre mes mains. J'y répons aujourd'huy pour ne pas vous donner lieu de faire des contes en l'air. Vous n'y avez pas oublié le verbiage, qui vous est ordinaire, quand vous n'avez rien de bon à dire, & qui est propre à divertir vos amis. Vous y donnez d'agreables détours, pour vous dispenser d'aller à Arras. C'est agir fort sagement: car en verité, Monsieur, comment eussiez vous prouvé cet amas de faussetez visibles, dont châque page de vostre Plainte est chargée; & comment eussiez vous répondu à ce que j'avois à produire contre

21. de Mars.

Page 13.

vous, ſur quoy il falloit parler ſinceremēt? La droiture & le zele de Monſeigneur d'Arras vous empéche de paroître en ſa preſence : j'en ſuis content. Puis que le procés de vos *pieux & ſçavans Theologiens* eſt perdu, & qu'ils ſont exilez ou chaſſez du Royaume par ordre du Roy, vos plaintes & vos apologies ne ſont plus d'uſage pour les defendre.

Il eſt maintenant inutile, Monſieur, d'examiner ſi Monſieur Arnauld a calomnié le P. Payen, ou ſi c'eſt le P. Payen, qui a calomnié Monſieur Arnauld? Ceux qui ont leu vos grandes Plaintes & ma *Petite Piece*, comme il vous plait de l'appeller, connoiſſent parfaitement qui de vous ou de moy ſçait l'art de calomnier. Vous y avez ſans doute plus d'habileté & plus d'adreſſe, vous qui depuis quarante ans faites profeſſion de mal traiter ceux qui s'opoſent à vos maximes.

*Iuſtif. pag. 4.*

Il eſt ſurprenant que vous tombiez ſi ſouvent dans les defauts, que vous reprochez à ceux qui vous répondent. Vous táchez d'ébloüir le public par vos longs raiſonnemens, & par les fauſſes idées, que vous donnez des affaires en queſtion, vous paſſez continuellement d'un fait à un autre, vous changez les circonſtances, vous

101

dites vingt fois les mémes choſes ; aprés quoy vous feignez que l'on eſt encore à y répondre. C'eſt le grand air que vous vous donnez dans vos écrits.

Lors qu'il s'eſt agi de la méchante doctrine des Theologiens de Douay, vous avez pretendu donner le change : & quoy que vous fuſſiez trés-mal informé de cette affaire ; vous avez neantmoins voulu m'en faire un crime en m'accuſant d'eſtre *l'Auteur de la Lettre à un Docteur, & le principal Acteur d'une intrigue diabolique.* Pour imputer à un Prétre un deſſein, qui vous ſemble criminel, il faut des raiſons convaincantes, ſur tout quand on fait profeſſion, comme vous faites, *de ne rien dire que de trés-certain. Il faut*, ſelon voſtre donneur d'avis, *des preuves plus claires que le jour* : Et vous apportez dans vôtre Plainte l'argument le plus pitoiable qui fut jamais. *L'Auteur*, dites vous, *de la lettre à un Docteur, qui parut au mois de Juillet dernier, declare qu'il a entre les mains les papiers originaux de cette affaire. Et dans le meſme mois de Juillet les Jeſuites voulurent bien que l'on ſçût que ces meſmes papiers originaux eſtoient entre les mains du P. Payen. Ils vouloiẽt donc que l'on prit pour la meſme perſonne le P. Payen & l'Auteur de ce*

3. *Plain.* p. 2.

1. pl. p 20.

*Avis important* § 5.

3. pl. p. 2.

*Libelle*. C'eſt à dire l'Auteur avoit en main les papiers originaux au mois de May ou de Juin, quand il compoſoit ſa lettre. Or le P. Payen avoit au mois de Juillet les originaux qu'on luy avoit envoyez, la lettre eſtant publique. Donc le P. Payen eſt Auteur de cette lettre. Reconnoiſſez, Monſieur, ce *nouvel art de penſer*, & rougiſſez d'un raiſonnement ſi pueril, qui ſert de fond à vos médiſances. Je vous l'ay déja dit, & je le repete encore une fois : Je ne ſuis ni auteur de la *Lettre à un Docteur de Douay*, ni complice de l'intrigue : je n'ay ni conſeillé, ni écrit, ni fait écrire aucune lettre à vos Meſſieurs. En un mot je n'entre pas dans cette affaire. Toutes les chicaneries, les conjectures en l'air, les ſuppoſitions calomnieuſes, que vous faites, ne ſervent qu'à vous confondre. Auſſi long-temps que vous n'avancez pas des raiſons ſolides, *des preuves plus claires que le jour*, on doit vous regarder comme un inſigne calomniateur.

Voyant que ce poſte n'eſt plus tenable, vous vous retranchez à dire preſentement que je ſuis *le receleur des papiers volez par le faux Arnauld*, c'eſt-à-dire *des lettres* des Theologiens de Douay. Vous ſçavez que ces Meſſieurs les ont envoyées à Antoine

*Iuſtif. p. 15.*

A. de leur propre mouvement & avec plaisir, & qu'ils ont esté fort contents de ce commerce. Comment voulez-vous que des lettres addressées de cette maniere, deviennent des vols, au moment qu'elles sont reçües? Je vous ay dit que ces lettres ayant esté renduës à Antoine A. ont esté envoyées à la Cour par ordre du Roy. Est-ce *receler* une chose, quand on declare où elle est, & où elle doit estre? Supposons, Monsieur, qu'un homme adroit ait decouvert une lettre qui marque quelque dessein pernicieux contre l'Etat, & qu'il l'ait mise entre vos mains; serez vous un *Receleur & complice de larcin*, si vous souffrez qu'il reprenne cette lettre, & qu'il la mette entre les mains du Roy, principalement si Sa Majesté l'ordonne? je vous laisse la comparaison à faire, pendant que je verray à loisir les sophismes que vous avancez là dessus.

Il faut, Monsieur, que vous soiez extrememẽt sensible, puis qu'à la deuxiéme question vous me faites querelle sur le mot de *Vagabond*. Je pouvois y joindre la qualité de Docteur *chassé* de Sorbonne, pour l'opposer à celle de Recteur *fugitif*, que vous m'attribuez injustement; mais je l'ay omise pour vous épargner ce cha-

grin. Pour le mot de *vagabond* vous deviez me le pardonner. Tout le monde ſçait que depuis douze ans vous allez ça & là, & que vous n'avez pas de demeure certaine. C'eſt-ce que le nouveau Dictionaire François, que vous citez, appelle *vagabond*. Si vous aimez mieux que l'on diſe que vous errez depuis douze ans dans des pays étrangers, où vous trouvez les gens qui vous ſoûtiennent; je le veux bien: mais je crains que ce mot *d'errer*, ne vous deplaiſe.

*Furetiere.*

Il s'agit de voir pourquoy vous vous cachez, & pourquoy vous changez ſi ſouvent de demeure? Je ſerois fâché que vous imitaſſiez l'exemple de ceux, qui ſelon l'expreſſion du Prophete cherchent les tenebres, *ut ſagittent in occultis immaculatum.*

*Pſ.63.*

Faites, Monſieur, comme les Cypriens, les Athanaſes & les Euſebes; errez comme eux ça & là, cachez-vous adroitement pour defendre la Foy & la Doctrine de l'Egliſe, & vous ſerez un illuſtre Vagabond, digne de l'Eloge que vous donne voſtre Approbateur. Mais auſſi longtemps que vous ſoutiendrez des ſentimens condamnez ſolemnellement par les Papes, que vous animerez un parti dangereux par vos intrigues, que vous vous cacherez

honteuſement, pour éviter les pourſuites des Souverains, vous ne ſerez jamais Vagabond de la maniere que les Saints l'ont eſté.

Le Roy Trés-Chreſtien qui a autant de bonté pour ſes Sujets, qu'il a de zele pour la Religion, ne perſecute pas ceux, qui ſe conduiſent ſagement : pourquoy fuïez-vous de ſon Royaume ? Tous *vos ralliémens & vos aſſemblées ſecretes* ont juſtement deplû à la Cour. Le Prince, ſoûs qui vous vivez preſentement, aime la paix & la douceur, vous le ſçavez ; pourquoy n'oſez-vous paroître dans ſa ville à la veuë de tout le monde ? *L'Eſprit d'Arnauld* y eſt connu depuis long-temps. La lettre de Mr. le Cardinal Cibo, que vous publiez vous-meſme modeſtement, ne ſçauroit le juſtifier à l'heure qu'il eſt. *Juſtif. p. 13.*

Vous deviez, ce me ſemble, Monſieur, informer le monde du temps & du ſujet, qui vous a attiré ce compliment de Mr. le Cardinal. Vous deviez dire que ce n'a eſté qu'une réponſe à la lettre pleine de ſoumiſſion, que vous aviez écrite au Pape Innocent XI. pour le feliciter ſur ſon élevation à la dignité de Souverain Pontife, & pour luy preſenter vos ouvrages contre les Calviniſtes, où vos ſentimens

ſont orthodoxes. Mais ſouvenez-vous que ni le Pape, ni Monſieur le Cardinal n'ont jamais approuvé la doctrine que l'Egliſe a condamnée, & que vous ſoûtenez encore aujourd'huy opiniatrement. Il ſeroit inutile de vous appeller icy au Tribunal de Son Alteſſe pour vous en convaincre. Vous ne voulez pas qu'on vous parle d'abjurer aucune erreur; tandis que vous eſtes ſur ce pied-là, & que vous refuſez de ſouſcrire le formulaire, que le Pape a ordonné de ſigner, l'on eſt en droit de vous regarder comme un homme qui demeure dans l'erreur.

Cependant vous faites encore le fier, & aprés tant de livres, qui ont eſté imprimez contre vous depuis deux ans, & que vous avez eſté obligé de ſouffrir en ſilence, vous oſez defier le monde de montrer une ſeule de vos Propoſitions condamnée par l'Egliſe ou par les Papes. Vous dites qu'on *n'en peut avoir aucune preuve tirée de vos ouvrages*. Vous n'avez donc pas lû, Monſieur, le *Parallele des Propoſitions de Mr. Arnauld, avec celles que l'Egliſe a condamnées*, & qui viennent encore d'eſtre cenſurées tout de nouveau par un decret du 7. de Decembre 1690? Vous avez donc oublié que le Pape Alc-

*Iuſtif. p. 25.*

104

xandre VII. par ſon decret du 6. Septembre 1657. a condamné la *Lettre de Mr. Arnauld à une perſonne de condition, &c. La ſeconde Lettre de Mr. Arnauld à un Duc & Pairé de France*, pluſieurs *Lettres à la Faculté de Sorbonne*. Vous ne ſçavez pas que *les deux Apologies*, que vous avez faites pour la doctrine de Janſenius, ont eſté condamnées à Rome? Vous ne penſez plus au Jugement de la celebre Faculté de Sorbonne, qui a declaré voſtre doctrine *temeraire, impie, blaſphematoire, frappée d'Anatheme, & heretique*, & dans cette veuë vous a retranché de ſon illuſtre Corps, pour témoigner à toute la terre * l'horreur qu'elle avoit de voſtre doctrine? Je n'en dis pas davantage.

J'ay de la peine à croire que vous ayez pû ignorer des choſes ſi publiques, & que vous ayez fait en ſuite un deffy ſi ridicule. Je l'attribuë plûtoſt à un de vos éleves, qui embraſſe tous vos ſentimens ſans les connoître. Quoy qu'il en ſoit, voſtre honneur & voſtre conſcience y ſont intereſſez. Vous eſtes obligé de faire *une Retrac-*

* *Vt omnes intelligant quantum eadem Facultas peſtilentem & exitialem illam (Ioannis Arnaldi) doctrinam execretur & deteſtetur. Actũ Pariſiis in Facultatis Theologica Comitiis Generalibus apud Sorbonam ultimâ Ianuarii anno 1656.*

*Avis de M. Arnauld*

*ction devant le public*, comme vous avez fait au sujet de vostre quatriéme Plainte. Vous y trouverez cet avantage que tout le monde loüera la droiture de vostre cœur, & vous meriterez un Eloge plus sincere, que n'est celuy que Mr. Le Beau vous donne à la teste de vostre Justification, où il fait paroître la pente de son esprit & le tour de vostre plume.

Voila, Monsieur, ce que j'ay à vous dire par avance. Ne sçachant pas où vous estes, je l'addresse au public, qui se lasse de lire dans vos longues plaintes une infinité de redites & de citations à contretemps. Car enfin il ne s'agissoit que de sçavoir si vos Theologiens exilez ont tenu des heresies : c'est surquoy rouloit toute l'affaire; qui vient d'estre terminée. Vous avez tâché inutilement de donner le change à vos Lecteurs par vos chicaneries : Mais les Juges ne l'ont pas pris. Puis que vous en sçavez l'issuë, je ne vous en dis pas davantage. Vous pourrez estre content du Zele & de la Justice du Roy Trés-Chrestien, & croire avec nous dorenavant que le Jansenisme n'est pas un fantôme. Je suis &c.

*A Liege le 22. Mars 1692.*

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE